CAEN - Conseil Académique de l'Éducation Nationale - Aquitaine
6 novembre 2018

Le Snetap-FSU dénonce une politique de privatisation de l'Enseignement Agricole

Le Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN) Aquitaine, qui réunit à parité les représentant.es du personnel de l'Éducation et de la Formation, les élu.es locaux et les représentant.es des usagers, s'est réuni mardi 6 novembre 2018.
Le Snetap-FSU participait à cette séance plénière avec la délégation FSU académique.

A l'ordre du jour de cette réunion il y avait la présentation par le recteur du bilan des effectifs à la rentrée 2018, du bilan de l'orientation et des affectations et enfin du projet de carte des formations professionnelles (y compris ceux de l'enseignement agricole).

La FSU dénonce les réformes éducatives du gouvernement

Le Snetap-FSU s'est d'abord associé à la déclaration liminaire de notre délégation qui dénonçait notamment :
– les faits de violences à l'école mais aussi et surtout les seules réponses à visée sécuritaire du Ministère et l'absence d'accompagnement éducatif et social. La FSU a rappelé que l'École est avant tout un lieu d'enseignement et d'éducation ;
– les réformes Blanquer en général et celle de la voie professionnelle initiale scolaire en particulier. La réduction des moyens et la multiplication des dispositifs vont dégrader plus encore les conditions de travail des personnels des lycées professionnels alors même qu'ils et elles en sont déjà insatisfaits ;
– la loi « liberté de choisir son avenir professionnel » et le transfert de la formation professionnelle initiale aux branches professionnelles par le développement de l'apprentissage.

Un enseignement agricole en perte d'effectif

A la suite de la présentation des points spécifiques à l'enseignement agricole par le SRFD, **le Snetap-FSU s'est inquiété de la baisse importante des effectifs et plus spécifiquement sur la voie professionnelle**. En effet, en Nouvelle Aquitaine l'Enseignement agricole accuse une baisse significative de 2,4 % à cette rentrée 2018. Selon les chiffres de la DRAAF, cette baisse se répartie de la façon suivante :

- - 1 % en Aquitaine,
- - 3,5 % en Poitou Charentes,
- - 6 % en Limousin

- - 2,5 % dans le public
- - 3,2 % dans les MFR
- - 0,3 % dans le privé temps plein.

Si le recrutement est plutôt bon sur les classes entrantes de 3ème et de seconde générale, par contre il s'effondre à l'entrée en seconde professionnelle et en 1ère CAPa (- 4 %). Une baisse d'autant plus inquiétante que nous sommes à l'inverse de ce que constate l'Éducation nationale chez elle.
Un autre point d'inquiétude est la « perte » d'élèves et d'étudiant.es en cours de formation. En effet on constate une baisse de 5,4 % d'élèves en cours de cursus Bac Pro et de 13 % d'étudiant.es en cours de BTSA.
Pour le Snetap-FSU, ces baisses dans l'Enseignement agricole public ne sont pas que le résultat d'une mauvaise communication de l'Enseignement agricole. Elles sont d'abord le fruits des réformes de ces dernières années (Bac Pro 3 ans, réforme du CAPA, …) ; pour preuve les décrochages d'étudiant.es entre les classes de 1ère et terminale BTS se concentrent surtout sur ceux et celles issues de Bac Pro. Les blocages de la DRAAF et de la Région en terme d'évolution de structures dans le public sur la formation initiale scolaire sont également une explication aux pertes d'effectifs.

Le Snetap-FSU a donc de nouveau exigé un travail de fond sur cette question des effectifs pour en mesurer les vraies causes et en tirer toutes les leçons.

Une carte de formation qui fait la part belle au privé

Malheureusement la présentation suivante de la carte de formation 2018 et les projets pour les rentrées 2019 et 2020 ne vont pas en ce sens.
En effet il ressort du bilan 2018 qu'une fois encore les Maisons Familiales Rurales bénéficient des largesses de la DRAAF au détriment de l'Enseignement agricole public et ceci dans une très grande opacité. Nous constatons une nouvelle fois l'ouverture d'un Bac Pro répartit entre deux MFR éloignées de 200 km sans que nous n'ayons d'explications sur l'organisation de cette formation. Les années précédentes ces mêmes dispositifs ont permis très rapidement aux MFR de justifier la vraie manœuvre : l'ouverture de deux classes différentes.

Pour les rentrées prochaines les Maisons Familiales Rurales semblent à nouveau privilégiées par la DRAAF mais cette fois aussi par la Région. En effet celle-ci a présenté un projet de carte de l'apprentissage faisant la part belle aux MFR. Là encore des éléments qui devraient normalement amener le SRFD / DRAAF à s'interroger sur sa politique en matière d'Enseignement public.

Lors de l'élaboration du dernier PREA, le Snetap-FSU avait exigé un travail de fonds sur l'offre de formation de l'Enseignement agricole en Nouvelle Aquitaine, filière par filière. Il n'avait pas été entendu, ceci malgré les promesses quelques années plutôt de l'administration d'un travail sur au moins quelques filières (service, forêt / bois, production, …).
Aujourd'hui, le refus de transparence de notre autorité académique et de la Région dans les évolutions de structures continue de profiter à certaines composantes de l'Enseignement Agricole au risque de ne plus garantir demain un accès pour tous et sur tout le territoire à un enseignement public.